

18 FR.
PAR AN.

LE RÉPUBLICAIN

5 CENT.
LE NUMÉRO.

JOURNAL DE LYON.

ABONNEMENTS.

	LYON.	ELDO.	DEP.
Un an	18	24	30
Six mois	9	12	15
Trois mois	4 50	6	7 50

ON S'ABONNE

A LYON, rue Centrale, 3.
A PARIS, chez LEMOULVRE et Comp., rue Notre-Dame-des-Victoires.
BUREAUX, rue Centrale, 3.

RÉDACTION

Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au citoyen GARNAND.
Toutes lettres et paquets non affranchis sont expressément refusés.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé au citoyen BUREL, gérant.
(Affranchir.)

ANNONCES.

Le Prix des Annonces est de 5 cent. la ligne.
Le Prix des Reclames est de 50 cent. la ligne.
Les annonces concernant les associations ouvrières, seront insérées gratis.

AVIS. — La réunion qui devait avoir lieu lundi, chez Sarnose a été renvoyée à jeudi soir, à huit heures précises, nous invitons tous ceux qui s'intéressent au journal à s'y trouver.

5 et 6 Juin 1832!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

M. Dupin étant président de la chambre des députés royalistes.... la grande chasse aux républicains était organisée dans Paris.... Quelques-uns de nos frères rassemblés dans le cloître Saint-Méry mouraient héroïquement pour le triomphe de l'idée républicaine.... Gardons le souvenir des victimes.... et des oppresseurs et de leurs séides. Transmettons leurs noms à nos enfants.... Nous ne demandons qu'une chose au Peuple: la mémoire!!!

El répétons ce cri de nos aînés : VIVE LA RÉPUBLIQUE!

Lyon, 6 Juin.

Une polémique qui, sous des dehors polis, cache une divergence profonde dans l'appréciation du moment vient d'éclater entre le journal *le Peuple* et les autres journaux démocratiques.

Proudhon, suivi de ses collaborateurs vient de faire une de ces évolutions qui doivent être le résultat, ou des circonstances, ou être concerté avec les autres organes du parti que l'on représente.

Le *Peuple* a pensé que le jour était venu pour le socialisme de participer à la vie gouvernementale en passant à l'état d'opposition constitutionnelle, et de quitter en quelque sorte la position militante et révolutionnaire occupée jusqu'à ce jour par le parti socialiste. Il a trouvé de nombreux contradicteurs. On lui a reproché de désarmer en présence d'un ennemi qui n'acceptait pas les propositions de paix.

Le *Peuple* a répondu qu'organiser l'opposition n'était pas désarmer, et que la Constitution lui semblait le seul point d'appui du socialisme.

Et de part et d'autre la discussion semble prendre un caractère d'aigreur auquel nous voudrions mettre fin si nous en avions le pouvoir.

Jusqu'à ce jour nous sommes restés étrangers à ce débat, mais maintenant nous sommes pressés par nos amis d'exprimer notre opinion.

Nous sommes en face de vaillants soldats de la démocratie, nous nous exprimons donc franchement.

Selon nous, les questions sociales embrassent l'homme

tout entier, et ne sont pas seulement une affaire de froide raison, mais aussi dans une légitime mesure une affaire de sentiment. Ce n'est pas avec des questions de *droit* et *avoir* que l'on enthousiasme le peuple français pour lui faire accomplir les destinées qui l'attendent.

Le Peuple français n'est pas un Peuple constitutionnel. C'est un Peuple initiateur et progressif nos mœurs s'accroissent peu des questions de résistance légale. Vainement on a tenté d'organiser le refus de l'impôt. M. de Genoude est mort à la peine.

Le français a besoin d'aborder l'ennemi, quand il l'attend il est à moitié vaincu. Nous ne partageons donc nullement les théories constitutionnelles du citoyen Proudhon. Les bourgeois, Louis-Philippe et les libéraux nous ont éclairé sur la valeur des fictions et le président s'est chargé d'achever notre dégoût pour le jeu régulier des systèmes bâtards.

Mais si nous ne partageons pas des illusions dangereuses, contraires au sentiment de notre pays, infidèles à ses traditions, nous sommes loin d'autre part d'avoir perdu le souvenir des fautes du gouvernement provisoire, et le 16 avril 1848 est toujours pour nous une date brûlante. Nous savons fort bien quelle est la valeur de beaucoup de socialistes d'aujourd'hui.

Nous ne sommes ni avec ceux qui ont jeté l'anathème sur les grandes ombres de 93 ni avec ceux dont toute la portée de vue se borne dans un retour au passé.

Tout le cercle rétrospectif a été parcouru. Le 16 avril a été le 9 thermidor de la révolution de Février, comme le 15 mai a été son 1er prairial.

Nous sommes fils de la grande tradition révolutionnaire développée par 60 années d'études sociales, notre critérium, c'est la JUSTICE ABSOLUE.

Pour nous l'ÉGALITÉ est un dogme, la LIBERTÉ un droit, la FRATERNITÉ un devoir, la République le moyen d'arriver à l'UNITÉ sociale, qui est la loi Dieu, l'unité de Dieu a été la conquête du travail de l'intelligence, comme l'UNITÉ sociale sera la conquête du travail révolutionnaire et philosophique des temps modernes.

Cela dit, nous désirons vivre en paix et fraternellement avec tous les soldats de la cause démocratique, persuadés que l'ennemi seul profite de nos dissensions.

Esprit de l'armée des Alpes.

La persécution contre les militaires qui ont eu le malheur d'afficher des sentiments républicains redouble chaque jour. La prison militaire est pleine de prétendus insubordonnés. Ce système de terreur exercé par les grosses épaulettes, ne peut pas durer longtemps.

Que nos soldats le sachent bien et se le répètent, s'il est

de toute vérité que la discipline fasse la force des armées, ce n'est qu'à la condition qu'elle se basera sur la plus grande justice. Malheureusement ce n'est pas de cette façon que les choses se passent, ainsi que le prouve la lettre suivante :

Prison militaire de Lyon, le 4 Juin 1849

Citoyen rédacteur,

Permettez la publicité de ces quelques lignes dans votre journal, le pieux organe du Peuple et de l'Armée.

Il est dans l'armée des faits qui ne doivent pas rester sous le silence, les laisser à l'ignorance du Peuple serait manquer à son devoir de républicain. Il faut aussi que puisque nous devons former à l'avenir une seule et même famille, que nous commissions réciproquement les abus dont nous sommes les victimes.

En bien! tous les jours de nouveaux martyrs arrivent en foule, la chaîne au cou, accablés d'injures, en un mot conduits comme de vils esclaves. Arrivés à la prison, ils sont l'objet de la plus stricte surveillance; mais est-ce là le terme de leurs souffrances, il en est d'autres bien plus affreuses encore : l'exil, les zéphirs, les cachots. Il est aussi des malheureux qui, sous prétexte d'insubordination ou d'insolence, sont condamnés à des peines de cinq à dix années de bouls ou de fers, tandis qu'il ne s'agit que de délits politiques, en faveur de la République.

Ces messieurs chargés de la justice militaire semblent être arrivés au dernier paroxysme de colère, leur despotisme est à son plus haut degré. En nous persécutant ainsi, croient-ils nous décourager. Où ils ont le dessein de nous ravir la gloire et le bonheur de combattre les Russes et les Prussiens, d'aller au devant de cette avalanche qui semble s'élever pour nous écraser tous.

Ces cosaques s'avancent, les rois sont coalisés, si nous sommes dirigés sur l'Afrique pour y tuer nos frères, pour y mourir de faim et de froid, voici les préparatifs de résistance employés pour repousser l'étranger. Envoyons ces mauvais soldats arroser de leur sang les plaines arides du désert, puisqu'ils veulent combattre, ces misérables, ils auront à braver les Kabyles d'Ab-el-Kader. Les Croates, les Russes, c'est trop d'honneur pour eux; voilà le discours de messieurs les grosses épaulettes. Vous vous trompez mes beaux hommes modérés, nous ne sommes que les victimes de ceux qui nous ont dévoué, nous ne sommes que des victimes de ceux qui nous ont dévoué, nous ne sommes que des victimes de ceux qui nous ont dévoué.

Il y a longtemps que nos cœurs ressentent d'aise; nous attendons le signal du combat. L'armée enfin est impatiente de se mesurer avec l'ennemi.

Vienne le jour de délivrance, nous l'attendons depuis bien longtemps ce jour de gloire, ce jour de triomphe. Puisque le vœu du Peuple est pour l'unité générale le notre sera pour le défendre contre qui ose l'attaquer.

Vive la République démocratique et sociale!

Est il vrai qu'avant hier un lieutenant du 2^e bataillon du 17^e léger, ait frappé un homme de la 6^e compagnie, après avoir tenté de le faire mettre à genoux devant lui, cela devant plus de cent hommes auxquels il avait ordonné de former le cercle pour assister à cette petite exécution un peu trop croate, nos soldats sont ceux de la République et pas encore ceux de l'Autriche, quoiqu'il en soit nous adressons cette question aux officiers supérieurs du 17^e léger, nous attendons une réponse.

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU 6 JUIN.

ÉPISODES DES JOURNÉES DE JUIN 1848.

II.

LA PLACE DU CARROUSEL.

(Suite.)

— Que voulez-vous dire? Plusieurs fois, nous aussi, nous avons combattu contre un nombre double d'ennemis, et nous les avons vaincus! Il est vrai que nous avions nos armes et nos chefs.

— Toutes les armes, je le répète, se trouvaient d'un seul côté.

— Alors, nous ne comprenons pas.

— Vous ne comprenez pas? Et moi non plus je ne puis comprendre! La force qui comprime et qui dompte était avec les vainqueurs. Leur inertie seule eût triomphé de tout effort insensé. Ne pouvaient-ils, au besoin, nous emprisonner au milieu d'eux, dans une palissade de fer? Pourquoi ce feu meurtrier que la Providence, comme un enseignement fatal, a fait tourner à leur propre perte? L'arme de la destruction blesse la main qui s'en sert. C'est la justice de Dieu!

Les échos de la fusillade aèrent dans le fond du caveau arracher les prisonniers à leurs apathique indifférence. La terreur de l'inconnu les domina de nouveau. Pourquoi ces coups de feu? Et ce feu irrégulier qui se réveille? Sont-ce leurs compagnons d'infortune que l'on fusille? L'un est bien improbable, et l'autre bien affreux! Que croire? Qu'espérer? Que craindre?

Qui ne voit d'ici la situation perplexe de ces malheureux, tourmentés d'une illusion au-devant de laquelle l'excès de leurs

maux les faisait voler, et tourmentés par des craintes que l'expérience leur prouvait n'être que trop fondées?

Les cris : Alerte! aux armes! étaient arrivés à leurs oreilles. Des coups de feu avaient éclaté dans différentes parties du jardin : les sentinelles avaient fui. Plus de gardes aux soupiraux, plus de gardes à la grille. Le sentiment qui leur commanda de rester immobiles fut une inspiration de salut. Une démonstration quelconque eût dicté leur arrêt de mort.

Les provocations ne manquèrent pas.

— Sortez, leur avait-on dit, sortez, vous êtes libres, et la grille avait roulé brutalement sur ses gonds.

La même appréhension qui les avait d'abord contenus, les retint de nouveau. Ils avaient compris que la prison leur était un asile.

Peu à peu les sentinelles revinrent à leur poste; les différentes issues furent occupées comme auparavant. Mais par suite de l'événement du Carrousel, le mal était empire. Les âmes s'étaient rouvertes à de féroces suggestions. Le moment de la pitié était passé. Elle s'était noyée dans l'ivresse qui suit les situations extrêmes.

Aussi, cette nuit fut-elle la plus affreuse. Toutes ces circonstances, on le pense bien, loin de calmer les fous, les avaient surexcités et multipliés; les dangers pour tout le monde croissaient en raison directe de cette déplorable progression. C'est assez dire que la nuit ne s'écoula pas sans que de nouvelles victimes fussent frappées. Seulement on ne prit plus la peine de faire disparaître ces tristes trophées.

Un fou s'étant dirigé vers une lucarne, un prisonnier s'élança sur lui pour le retener, le fou fut tué raide, et l'autre blesse à l'épaule; ce fut le prix de son dévouement. Le cadavre fut laissé gisant, le jour entier.

Un autre, au fond du caveau, s'engagea dans l'escalier pratique comme on sait, dans l'épaisseur du monument qui s'élève vers le milieu de la terrasse qui y donne accès. A l'instant, sur les marches de cet escalier s'abattit un homme qui avait cessé de vivre; il resta là. On le voit, la mort veillait sur le seuil de

ce caveau, comme l'ont supposé les poètes dans le vestibule de l'enfer.

De temps à autre, par les soupiraux, on entendait une voix crier : « gare les mains! gare les têtes! » Alors un coup de fusil éclatait, le coup, tiré horizontalement, portait d'abord contre la voûte ou la paroi du caveau et ce n'est que par ricochet que la balle frappait quelqu'un. C'était une manière de passer le temps.

Des choses vraiment fantastiques furent accomplies ou tentées. Dans la journée du mardi, on descendit une pièce de canon, elle fut braquée à l'entrée du caveau. Elle n'y resta pas longtemps, il est vrai. Des hommes de cœur, des hommes de poudre, il y en a partout, firent cesser cette parade non moins ridicule qu'odieuse! On doit passer beaucoup de choses à des hommes capables de donner à ce point dans le grotesque; on peut le dire, il n'y a plus conscience du fait, et ce serait le cas de répéter : « pardonnez leur, car ils ne savent ce qu'ils font, » si les vertus des dieux pouvaient devenir celles des hommes.

Cet état se prolongea assez pour qu'on soit surpris que la nature humaine ait pu, sans être vaincue, supporter aussi longtemps de si grands maux. Mais il est un régime à tout. Vers le soir, un officier entra dans le caveau (probablement l'officier dont j'ai parlé). Il annonça aux prisonniers qu'ils allaient voir finir ce régime de terreur, que les gardes nationaux de la banlieue cédaient la place aux soldats de la ligne, à la garde desquels ils étaient désormais confiés. Cet homme, assurément d'une grande âme, — il l'avait prouvé, — ne regarda pas comme indigne de lui de recevoir les démonstrations reconnaissantes et les serremments de main d'hommes mis au ban de la société, et dont la vie, — j'en sais quelque chose, n'était saluée que par des anathèmes et des malédictions.

Le jour même, en effet, le 51^e de ligne, si je ne me trompe, occupa les postes. Ces hommes, à la tenue militaire, au développement sans bornes à la consigne, incarnation sévère de l'obéissance passive, — à la figure pâle et froide, mais sans haine, avaient en eux plus d'humanité qu'on ne l'eût pensé d'abord.

Paris, 3 juin 1849.

La capitale est dans un calme plat. Le remaniement du ministère n'y a pas produit la moindre impression; on se demande seulement pourquoi Falloux restant, Bugeaud n'est pas entré dans cette nouvelle combinaison. A quoi bon s'arrêter quand on est en si beau chemin?

Le Peuple de Paris s'occupe peu du ministère; il n'attend rien de ce côté. Ce qui fixe son attention, c'est la polémique qui a lieu en ce moment entre les divers organes de la démocratie et le journal *le Peuple*, à propos du constitutionnalisme que celui-ci soutient depuis huit jours. La querelle, loin de se vider, s'envenime et prend chaque jour des proportions plus alarmantes.

La grande majorité des démocrates-socialistes blâment ouvertement Proudhon. A cause de cela, le tirage du *Peuple* baisse sensiblement. Plusieurs des rédacteurs de ce journal commencent à manifester leur mécontentement, et il n'est pas douteux qu'il y aura parmi eux une scission si Proudhon s'obstine à marcher dans la voie où il s'est engagé. Chacun sent les dangers que porte avec elle cette doctrine contre-révolutionnaire. Le constitutionnalisme n'est pas français; il a crétinisé l'Angleterre et les Etats-Unis; craignons de ressembler à ces peuples!

La France est un pays éminemment révolutionnaire et initiateur; il est le foyer du mouvement émancipateur du monde; tous les Peuples ont les yeux fixés sur lui; ils en attendent le signal de leur délivrance. Si nous devenions constitutionnels, nous perdrons immédiatement toute notre influence, et les nationalités, agonisantes, maudiraient notre défection.

Soyons, du reste, sans inquiétude, l'esprit révolutionnaire est plus fort que Proudhon; Proudhon sera brié s'il s'acharne à le combattre. Il ne lui restera, après la défaite, que les éloges malheureux que lui adresse la presse réactionnaire, et qui devraient, dès à présent, le faire rentrer en lui-même et lui indiquer qu'il a frappé à faux.

Si la Montagne avait conscience de sa force, elle pourrait mettre fin au combat funeste que se livrent les journaux démocratiques; elle n'aurait pour cela qu'à le vouloir. Il serait avantageux qu'elle s'emparât de l'influence qu'exerce en ce moment les journaux sur le Peuple. L'unité de de propagande et d'action s'établirait alors; le socialisme serait plus discipliné et plus fortement constitué.

Le seul moyen d'atteindre ce but c'est, je le répète, l'établissement, par la Montagne, d'un club immense, où seraient admis des citoyens connus, porteurs de cartes délivrées après enquête. Si la Montagne recule devant ce moyen, qui est d'ailleurs tout légal, elle se consumera dans son impuissance et perdra toute action sur le pays, qui doutera de son énergie.

Ce club est désiré par tous les démocrates; les Montagnards le savent, beaucoup ont déjà demandé sa prompte création. Il est probable qu'elle aura lieu aussitôt que la Montagne aura eu le temps de se reconnaître et de s'organiser. Ses premières réunions ont été consacrées à la question de l'amnistie et des affaires étrangères. Elle a adopté hier une adresse aux démocrates allemands qui combattent pour la liberté.

— On ne parle plus de coup d'Etat; l'attitude du Peuple impose au gouvernement, qui se montre plus réservé, malgré la majorité qu'il a à la chambre.

La propagande socialiste est très rapide à Paris, dans toutes les classes de la population. Les soldats paraissent faire aussi beaucoup de progrès, nonobstant la mollesse que les journaux de la capitale mettent à les instruire.

J'ai entendu, de mes propres oreilles, des militaires du 41^e de ligne, se rendant à un poste qu'ils allaient relever, crier : *Vive la République! vive la sociale!* et cela en pleine rue.

— Il y a, à la barrière du Maine, des sergents de service pour empêcher les soldats d'aller boire dans les établisse-

ment des associations de cuisiniers; c'est un vrai cordon sanitaire pour préserver l'armée de la peste socialiste qui sévit dans ses rangs.

Paris, 4 juin 1849.

On se préoccupe un peu du message de Louis Bonaparte qui doit être présenté aujourd'hui à l'Assemblée et dont rien n'a transpiré dans le public; il contiendra la profession de foi du nouveau ministère; il sera insignifiant, très insignifiant sans doute, mais on pense que les questions des affaires étrangères et de l'amnistie y seront abordées, et ces questions intéressent beaucoup le Peuple.

A propos de l'amnistie, la Montagne vient d'être dévancée. Elle avait préparé une proposition, signée de tous ses membres, qui devait être déposée sur le bureau à la suite d'interpellations au sujet des détenus politiques; le parti du *National*, qui se donne à cette heure un grand mouvement, averti de la chose, s'est hâté de déposer sur le bureau une proposition semblable, signée Pascal Duprat, Charras et Latrade. Le beau rôle reste cependant à la Montagne, c'est celui de maintenir la proposition entière et lutter contre les politiques qui ne manqueront pas de la modifier au point d'en faire un acte insignifiant. De plus, le représentant Boichot doit présenter un amendement ayant pour objet d'étendre l'amnistie à tous les soldats condamnés ou envoyés en Afrique pour cause politique, ce qui montrera à l'armée que ses amis sont parmi les sous-officiers que la démocratie a revêtus de son mandat et non parmi les généraux que la réaction a nommés comme une protestation contre la République.

Le manifeste que la Montagne a publié avant les élections du 13 mai, se signe par tous les nouveaux représentants socialistes; déjà plus de cent-cinquante nous sont apposés au bas.

— La déplorable polémique entre le *Peuple* et les autres organes de la démocratie, continue toujours et semble redoubler de violence, au grand désespoir des socialistes. Je crois cependant que cela ne durera pas longtemps, c'est un scandale que tous les hommes sincères auront à cœur de faire cesser au plus tôt. D'un autre côté nos amis de la presse populaire sentiront ce qu'il y a de danger dans ce duel impie.

Rome et la Constitution.

Mais quel Peuple misérable devenons-nous donc? Chaque matin nous nous demandons si l'armée du général Oudinot a de nouveau attaqué Rome, absolument comme s'il s'agissait d'une entreprise parfaitement légitime; comme si ce n'était pas une violation formelle de la Constitution, une odieuse dérogation à notre tradition républicaine et à l'esprit de la Révolution de Février.

Il n'est donc pas assez explicite, cet article 5 de la Constitution :

« La République française respecte les nationalités étrangères, comme elle entend faire respecter la sienne, n'entreprend aucune guerre dans des vues de conquêtes et n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'aucun Peuple. »

Eh bien! nous le demandons, à la première nouvelle de l'attaque faite contre la République romaine par l'armée d'Italie, est-ce que l'on eût dû trouver dans l'Assemblée nationale une seule voix qui s'opposât à la mise en accusation du président de la République et de son ministère. Ne venait-on pas d'attenter à la liberté du Peuple romain, en attaquant sa Constitution politique, respectable au même titre que la nôtre, puisqu'elle est fondée sur le suffrage universel?

Mais au lieu de cette mesure, que commandait notre dignité et le soin que nous devons prendre de préserver de toute atteinte nos institutions, si l'on avait au moins destitué le ministère et rappelé le chef de l'expédition. Mais non, cette mesure eût encore été trop rigoureuse pour le tempérament lymphatique de la pauvre Assemblée qui vient de s'éteindre dans l'impuissance. Cependant, comme il n'était pas possible qu'elle laissât passer silencieusement un acte aussi criminel, dans sa séance du 7 mai, elle a formulé le

A chaque instant de nouvelles patrouilles se succèdent, et à chaque instant aussi le danger renaît pour nous. Tel échappait une fois, deux fois, qui n'échappait pas à la troisième, selon que son air, sa tournure, déplaissent à nos visiteurs, ou qu'un garde national se trouvait plus emporté et hors de lui-même. D'ailleurs, ne suffit-il pas d'un homme sur cent, sur mille, pour commettre une lâcheté?

Le moment vient où il faut définitivement statuer sur notre sort. Qu'allait-on faire de nous?

Que dirai-je? me voilà réduit à maudire la ténacité de ma mémoire qui ne m'a pas permis d'oublier certaines notions sauvages, à peine compréhensibles dans un autre temps, et dans un autre ordre de choses et d'idées, si tant est que ces sentiments aient jamais été acceptables.

J'attendais, chose singulière? j'étais certainement plus calme, plus résigné, que s'il ne se fût pas agi de moi et que j'eusse été sain et sauf. Mais la mort avait déjà étendu une de ses mains sur ma personne, je m'étais habitué à me regarder comme sa proie.

Rien n'est plus vrai, et j'ai déjà eu occasion de le faire remarquer, qu'il n'est peut-être pas donné une circonstance, si horrible qu'elle soit, où, à côté des plus mauvaises passions, ne se soit manifesté quelqu'un des plus nobles attributs de notre être. Au milieu d'un concert de malédictions, un officier, un capitaine, je crois, fit entendre d'une voix noble, imposante, des paroles d'humanité. Il y avait, sans nul doute, du courage à tenir, à cette heure, un pareil langage; il fallait être bien sûr de soi-même; l'entraînement est souvent si irrésistible!

Il n'en fut pas moins décidé qu'on allait nous conduire au Palais-National, pour nous jeter dans ses caveaux. Ces mots retentissaient à nos oreilles, d'une façon bien significative.

— Ah! messieurs! vous avez assassiné les mobiles, eh bien! on va vous jeter dans les caveaux, à la discrétion des mobiles! Quelle scène terrible et trop longtemps prolongée!

F. PARIGON.

La suite demain.

(Publié par *La vraie République*.)blâme que voici :

« L'Assemblée nationale invite le gouvernement à prendre les mesures les plus promptes pour que l'expédition d'Italie ne soit pas plus longtemps détournée du but qui lui était assigné par le vœu de l'Assemblée. »

C'est là, comme on le voit, une proposition bien timide; elle était loin de répondre à nos sentiments de justice et de fraternité; cependant elle mettait un terme à une lutte fratricide et aux cruelles anxiétés auxquelles nous sommes en proie depuis que cette lutte a éclaté.

En effet, il n'y a pas moyen d'équivoquer sur une pareille déclaration. L'Assemblée veut que l'expédition d'Italie ne soit pas détournée du but qui lui avait été assigné par la volonté nationale. Le sens de ces paroles est parfaitement clair. L'Assemblée a voulu dire ceci : « Bien loin que l'armée d'Italie dû être dirigée contre la République romaine, elle devait, au contraire, la défendre contre les attaques dont elle pourrait être l'objet de la part de l'étranger. Cessez donc au plus tôt une guerre impie, et si l'armée française doit combattre sous les murs de Rome, que ce soit contre les hordes de l'Autriche et du roi de Naples. »

Voilà le sens exact du vote de l'Assemblée, et à moins de la plus insigne mauvaise foi, il n'est pas possible de le nier. Aussi, dès que nous avons connu ce vote, nous avons hâté de tous nos vœux l'arrivée à Rome de l'envoyé français porteur de cette parole de paix; car, si coupable que fût le ministère, nous n'osions croire qu'il méconnaîtrait les ordres de l'Assemblée.

Déception douloureuse! cet envoyé est allé paraphraser les notifications insolentes du général Oudinot. La République romaine devra encore se soumettre aux volontés d'un gouvernement qui viole la constitution et foule aux pieds les décrets de l'Assemblée.

En vérité, c'est si audacieusement infâme, qu'on croit rêver au récit de tels faits.

Voici cependant cette dernière notification de l'envoyé français, où l'on continue d'insulter à la République romaine, en taisant scrupuleusement son nom, et ne faisant aucun compte de son existence, et où l'argument de la force se déguise hypocritement sous les apparences d'un intérêt amical :

« Art. 1^{er}. La République française prend Rome sous sa protection. »

« Art. 2. Les soldats français seront reçus dans Rome comme des frères. »

Art. 3. Les populations seront appelées à se prononcer librement sur la forme de gouvernement qui devra les régir. »

Pourquoi ne demandons-nous donc pas hautement, énergiquement l'exécution des prescriptions de l'Assemblée nationale et le respect de la Constitution? Pourquoi chaque jour les mille journaux de la presse démocratique n'inscrivent-ils pas en tête de leur première page et en gros caractères ces mots :

Le ministère, en continuant ses menaces envers la République romaine et en s'apprêtant à la faire attaquer de nouveau, continue de violer la Constitution et de mépriser les décrets de l'Assemblée nationale. En conséquence, il est enjoint à tous les citoyens de lui refuser leur concours. Nous demandons en outre la mise en accusation du président de la République et de son ministère.

Pourquoi ne pas faire couvrir de plusieurs millions de signatures une pétition adressée à l'Assemblée législative, où l'on demanderait ce grand acte de justice nationale?

Nous possédons des moyens d'insurrection légale, pourquoi ne pas y recourir? pourquoi l'insérer violer la loi dans une organisation politique où la loi est tout, et la volonté de l'individu rien? Si nous ne savons pas faire respecter la loi, retournons à la monarchie : nous sommes indignes de la République.

Voilà ce que doit faire un Peuple énergique et digne, au lieu de se borner à de vaines plaintes, à des imprécations stériles. A ces traitres qui poursuivent sans relâche leur but, la destruction de l'œuvre de Février, que leur font nos brûlantes épithètes et les flétrissures de l'opinion publique. C'est la flétrissure de la loi qui peut seule les accabler.

Frères d'Italie, nobles victimes d'une politique perfide et lâche, qui deviez tant compter sur notre appui, non parce qu'au début de notre révolution, un manifeste du gouvernement provisoire avait fait entendre une parole d'espoir aux peuples qui réclamaient leur affranchissement; non parce que la France a donné une nouvelle consécration à cette parole en l'inscrivant dans sa loi fondamentale; mais parce que vous aviez compris les sublimes aspirations du grand acte de Février. Vous sentiez que cette révolution, si remarquable par ses idées de rénovation sociale, si belle et si pure par ses saintes espérances, ne pouvait pas avoir moins que son année de dévouement à la cause de tous les opprimés.

Nobles enfants de Rome! quel sort vous est réservé! A cette heure, une armée de 100 mille hommes vous étroit d'une ceinture de fer; le Napolitain, ce frère dégradé, l'Autrichien et l'Espagnol s'apprêtent à fondre sur vous, à anéantir votre chère République. Et à côté de ces légions du despotisme, nous voyons, ô honte! une armée de la France républicaine dont le chef persévère à remplir un rôle misérable entre l'esclavage et la liberté. Ah! s'il était possible qu'une explosion de l'indignation publique tardât de faire prévaloir le vœu national au camp de l'armée française; si les bonnes gens qui devaient vous soutenir se tournaient encore une fois contre vous. Oh! alors, nobles frères, pressez sur votre cœur le glaive des batailles; appelez à Dieu pour le triomphe de votre sainte cause et marchez au combat. Vous succomberez peut-être, mais de votre sang naîtront des milliers de vengeurs. Une nation ne périt pas tout entière quand elle s'enveloppe d'un glorieux linceul. Frères de Rome, nos vœux et nos cœurs sont avec vous. La cause de la

France et des nobles cœurs est là où l'on combat pour la liberté!

Bulletin électoral.
ALGER.
Rouge, E. Barrault.
Blancs, Didié, E. Girard n.
Correspondance partielle. Une du RÉPUBLICAIN.
Paris, 4 juin 1849.

Malgré l'annonce du message pour la séance d'aujourd'hui, la chaleur est si étouffante que tous les abords de l'Assemblée sont libres, et qu'on ne voit personne y stationner. La salle des Pas-Perdus est un peu plus animée. On cause dans divers groupes du nouveau ministère et des tendances dont il peut être l'expression. On dit généralement que la plupart de ceux qui le composent ne sont là qu'en passant et pour attendre des hommes plus sérieux. Seulement, l'esprit du cabinet resterait le même, c'est-à-dire essentiellement royaliste. Le ministère actuel ne compte pas un républicain; le ministère modifié n'en comptera pas davantage. A cet égard, il paraît y avoir parti pris de la part de Louis Bonaparte, de jeter un défi à tous ceux qui ont fait la Révolution de février ou qui en ont salué l'avènement avec bonheur. Touchante reconnaissance du président pour le principe qui lui a ouvert les portes de la France!

Le héros de Boulogne saura bientôt où conduisent des mesures aussi insensées; en attendant, le cit. Persigny, son confident et son flatteur intime, qui est peut-être un peu plus fou que lui, jure qu'il veut être premier ministre, et qu'il le sera quoiqu'on fasse. Il ne manque au gouvernement de la France que cette nouvelle saturnale.

Tout le monde, à l'Elysée, ne pense pas comme Louis Bonaparte et le cit. Persigny que le président de la République ait la science infuse en matière de gouvernement et que seul, il est plus adroit et plus intelligent que tout le monde, malgré l'opinion de Voltaire sur la valeur individuelle. Toutefois, un de ses plus anciens et plus fidèles amis, qui n'a cessé de garder avec le prince, sa franchise de soldat, mais dont tous les conseils ont été méconnus, disait hier tristement à un représentant de la Montagne: « C'en est fait de mon pauvre Napoléon; il est irrévocablement perdu, et comme mon dévouement lui est désormais inutile, puisque ses flatteurs ont le pas sur moi, je pars dans quelques jours pour Londres. Si malheur lui arrive, comme je le crains, je serai encore heureux de le recevoir.

Le marquis de Larochejacquelein était au nombre des représentants qui ont demandé, pour cause de santé, un congé à la première séance de la législative. Cependant la chronique assure que jamais M. de Larochejacquelein n'a été mieux portant. Il y a même des indiscrets qui vont jusqu'à prétendre que le noble marquis est parti pour Frodohoff afin de savoir l'avis du prince goitreux sur l'opportunité d'un coup d'état. Si la chronique dit vrai, messieurs les légitimistes seraient encore plus fous que les fous de l'Elysée. Un mouvement en faveur de Henri VI Voilà qui serait drôle! Diable, c'est bien le mot, car les légitimistes seraient si vite mis à la raison que l'événement ne pourrait certainement pas s'élever jusqu'aux proportions du drame. Que M. de Larochejacquelein arrive donc avec un Oui du comte de Chambord, le peuple de Paris, sans aller au théâtre, pourra se donner la comédie.

On a fait courir le bruit, aujourd'hui, que Rome venait d'être attaquée de nouveau par nos troupes, et que M. Lesseps, envoyé du gouvernement français à Rome, était devenu fou.

Assemblée législative.
CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU RÉPUBLICAIN.
Suite et fin de la séance, du 2 juin.

Le cit. Dupré répond aux accusations dirigées contre les élections du département de l'Aude, et défend la liste qui a triomphé. Il demande l'enquête judiciaire, car il ne voit dans les réclamations des électeurs que des calomnies.

On demande à gauche l'enquête parlementaire. Le président met aux voix la question de l'enquête parlementaire. Le scrutin fut le dépouillement a lieu dans un des bureaux provisoires de la salle. Pendant ce temps on procède à la nomination des trois questeurs.

Résultat du vote sur l'enquête parlementaire:
Nombre des votants, 571
Majorité absolue, 286
Pour, 186
Contre, 385

L'Assemblée repousse l'enquête demandée par la gauche. Les élections de l'Aude, des Vosges et de l'Oise sont validées. Celles du département de Vaucluse souèvent des protestations, relativement à la dépêche télégraphique et à quelques persécutions faites sur des maires démocrates.

Après quelques discussions, l'admission des représentants de Vaucluse est prononcée; cependant, à la contre-épreuve la gauche s'abstient de voter.

Le dépouillement du scrutin pour la nomination des questeurs est terminé. Le général Leflo est proclamé questeur. On procèdera lundi à la nomination des deux autres questeurs. La séance est levée à sept heures.

Séance du 4 juin. — Présidence du cit. DUPIN
A une heure et demie le président monte au fauteuil. Un secrétaire fait lecture du procès-verbal.

Des congés sont accordés à quelques représentants. Le scrutin est ouvert pour la validité des élections de Vaucluse, conformément aux conclusions de la commission.

Le citoyen pré s'élève à l'occasion du scrutin pour la vice-présidence une diffi. Le cit. Barn a obtenu la majorité du nombre d'eff. mais non la majorité des 750. Les précédents tendraient à valider le vote; je consulte l'Ass-mlée. (Oui, oui.)

Il n'y a maintenant que 78 représentants au moyen des annulations, décès et doubles votes.
LE CIT. ST-ROME. Si on diminue les décès, on doit diminuer aussi les congés. (Réclamations.) Je pense donc que c'est la moitié du nombre total qui est exigé pour régulariser le vote.
La majorité décide qu'il faut la moitié des 750 et annule la nomination du cit. Barn comme vice-président.

Le cit. Pierre-Napoléon Bonaparte déclare opter pour la Corse. On dépouille le scrutin ouvert au sujet de l'enquête.
Nombre des votants, 500
Pour l'enquête, 133
Contre, 367

En conséquence, l'Assemblée n'adopte pas. Un nouveau scrutin est ouvert pour la nomination de deux questeurs. Les scrutateurs se retirent dans le 2e bureau pour le dépouillement. (Elections de Lot-et-Garonne) Il y a de protestations.

LE RAPPEL. Il est inutile de reprocher tous les faits reprochés, il est question de nombreux faits d'intimidation, de violence. La commission tout en jetant le blâme contre ces menées, conclut néanmoins à l'option.

LE CIT. EMMANUEL ARAGO. Je ne crois pas que l'Assemblée doive se contenter d'un blâme, je demande une enquête, je la fais reposer sur des faits graves, il s'agit d'autre chose que de la dépêche télégraphique jugée sans appel par l'Assemblée constituante. (Très bien!) Si l'Assemblée actuelle ne s'associe pas à ce blâme, nous serions tentés alors de penser qu'il y a quelque raison. (Murmures.) Nous n'avons pas de preuves, mais des signatures et la pertinence des faits. L'enquête servira pour justifier les faits articulés. Il y a la signature du cit. Guy, conseiller municipal, qui a obtenu le plus de voix au conseil d'Agen et celles d'autres personnes également honorables.

Le maire lit la dépêche sur la place. Les électeurs ont été convoqués au son du tambour. Les bulletins étant distribués après qu'on avait annoncé qu'on voulait renouveler les journées de mai, l'administration supérieure du département de Lot-et-Garonne n'était pas étrangère à ces faits graves, puis cette dépêche était envoyée par un gendarme aux présidents des bureaux. — Arrivait en même temps la nouvelle de la dissolution de la garde nationale dans une commune du département. Il y a la une manœuvre coupable qui a dû détourner les électeurs. (Très bien, très bien à gauche.)

On vous dira sans doute qu'au-dessous de la dépêche télégraphique ne se trouvaient pas les noms des votants, des candidats de l'opposition; mais il y était suppléé par une affiche qui a été publiée et que je vais vous lire.

Cette affiche restera comme un monument curieux. (Lisez.) La vérité — aux représentants de la liberté et des amis de Louis-Napoléon Bonaparte. La voici: On aperçoit une statue et la colonne de la place Vendôme.

Les bons candidats ont voté avec 6,000,000 de Français pour le neveu de votre grand empereur. Ils ont chassé Ledro-Rollin qui a dépensé 500 millions en peu de temps. Les rouges ont fait des horreurs et les amis de l'ordre en ont empêché bien d'autres que méditaient les rouges. (Assez.)

Nommez les rouges, et vous n'aurez pas le canal latéral de la Garonne. (Rires universels.)

Vous avez des émeutes, la guerre avec l'Angleterre, la Russie, la misère, la banqueroute.

L'orateur dit que l'affiche ne porte aucun nom si ce n'est celui de l'imprimeur qui est l'imprimeur de la préfecture.

Ce sont des magistrats, des fonctionnaires qui n'ont pas craint de revendiquer cette affiche, de se salir par de pareilles impuretés.

S'il est vrai que ceux contre qui a été dirigée l'affiche que je vous signale se soient rendus coupables de faits semblables, je ne viens pas demander qu'on les poursuive aussi. Ce n'est pas au nom d'un parti, c'est au nom de la morale, c'est au nom du suffrage universel que je demande une enquête. Il y a eu réunion de la garde nationale, des armes chargées en présence des électeurs, sans doute, l's ont été libres, mais au fait, ces manifestations étaient de nature à les influencer.

On a révoqué des instituteurs. A Tonnins, à la fabrique de tabac, on a renvoyé les ouvriers qui avaient voté librement, suivant l'inspiration de leur conscience. Un procès-verbal ne peut plus faire foi, surtout quand les faits qu'il contient sont contredits par une foule de documents. Ainsi, il résulte de nos renseignements qu'on aurait déposé des bulletins dans des cartons de chapeaux, en guise d'urne, complètement ouverts. Il y aurait donc la irrégularité complète. (Exclamations à droite.)

L'orateur: Je ne suis pas à la tribune pour le vain plaisir de parler; mais pour remplir un devoir. (Très bien, très bien.) Voici une lettre écrite de St-Sauveur, adressée à M. Verney, ancien représentant.

« J'aurais bien désiré voter pour vous, mais le maire, le curé, nous ont conduits comme des moutons; ils nous ont détournés, effrayés. Le curé a menacé de pas donner l'absolution à ceux qui ne voteraient pas pour la bonne liste. (Murmures d'impatience à droite. Assez!)

Si l'accusation est fautive, il faut poursuivre; mais, pour le savoir, l'enquête... (Oui, oui, très bien! à gauche.) — Il s'agit de savoir si l'auteur de la lettre est un diffamateur ou un honnête citoyen qui a signalé des faits graves que nous devons vérifier. (Très bien.) La signature est celle de Trigon.

La lettre annonce qu'on faisait tenir les bulletins au bout d'un bois. (Rires universels.)

Je ne comprends pas que de pareilles énormités puissent exciter vos rires. (Très bien.) Je termine. (Assez! assez!) On dira sans doute qu'il y a trop de différence entre les candidats nommés et les non nommés (3,000) environ, pour qu'on puisse supposer que l'influence dont on se plaint ait pu déplacer ainsi la majorité. Il y a eu 10 000 électeurs de plus en dernier lieu qu'au 10 décembre et que lors des premières élections. Je dis qu'il n'est pas impossible qu'on ait introduit de faux électeurs.

Tous les autres départements ont eu moins de votants qu'au 10 décembre; et en rapprochant les faits de ce qui a servi d'exemple, je demande une enquête. (Très bien! très bien!)

LE CIT. BASE, représentant du Lot et Garonne. Je viens avec des pièces officielles repousser les reproches du cit. L. Arago. On voudrait jeter de la décon-fiance sur les élections et les élus de notre département. Aucune protestation n'a eu lieu de suite. On parle d'affiches qui ne sont que le fait du comité électoral. La justice a prononcé sur ce fait.

A GAUCHE. Tout fut pour la justice. L'orateur s'oppose à l'enquête. Son discours continue.

Chronique locale.

Le parti des cosaques est en peine de trouver un sous-officier qui veuille le représenter à l'Assemblée Législative. Pour y arriver il lance des canards qui malheureusement coulent à fond.

Il nous demande ce que nous pensons de la députation du club central à un sergent-major du génie? Nous pensons que le Salut Public est un journal menteur.

Soldats veillez, et pas de pitié pour les misérables qui vous attaqueront.

Le Salut Public revient sur son sergent-major du génie, qu'il dit se nommer Leroy.

Et bien nous, nous disons à M. Leroy, de la 6me compagnie du 1er bataillon du 3me du génie, qu'il a été la dupe d'une mystification royaliste, à moins que tout cela ne soit un ballon d'essai lancé par ce journal honnête.

Dans la journée du 4 juin, deux agents de police se sont présentés au domicile du citoyen Senès, peintre en décors, petite rue de l'herberie, et sans justifier d'aucun ordre, ont enlevé un buste de la liberté, accompagnant cet acte de spoliation de menaces et de voies de fait contre la femme Senès, que l'absence de son mari laissait sans défense.

Dans la nuit d'avant-hier, on entendit une détonation d'arme à feu, à l'extrémité de la Grande-Rue (Croix-Rousse); les employés de la régie sortirent immédiatement pour en connaître la cause. Ils trouvèrent baigné dans son sang un caporal. Le malheureux s'était lui-même brûlé la cervelle. On ignore le motif de ce suicide.

Lundi dernier, le conseil de guerre s'est occupé du jugement des chasseurs de Vincennes (affaire de Valence). Un verdict d'acquiescement a été prononcé. Nous sommes heureux d'annoncer à nos amis cette bonne nouvelle.

La cit. Drut, bouchère, rue de Noaille, quartier St-Paul, s'est noyée cette nuit. On ignore le motif de cet acte de désespoir.

L'administration municipale avertit le public que le poison destiné à la destruction des chiens errants va être jeté, en exécution des règlements permanents, pour prévenir les cas d'hydrophobie qui pourraient se manifester sous l'influence de la chaleur et les accidents qui en résulteraient.

Nouvelles étrangères.

Italie.
La Sentinelle de Toulon annonce l'arrivée en ce port du bâtiment à vapeur le Ténare, parti de Civita-Vecchia le 29 mai. D'après ce journal, le Ténare n'aurait apporté aucune nouvelle de notre expédition. On a en seulement par cette voie, la confirmation du débarquement des Espagnols, au nombre de trois mille, à Terracine.

Le Positivo annonce que les Autrichiens poursuivent à marches forcées leur expédition contre Ancône.

On a renoncé à leur disputer le passage à la Cattolica; toute la défense se portera sur Ancône même.

On lit dans le Contemporain: « Pourquoi chaque jour des soldats quittent-ils le drapeau redouté de la France pour venir s'enrôler sous ce ui de la République romaine? La réponse à cette question a été faite par un des deux Français qui se sont présentés aujourd'hui.

« L'officier Thénard, qui est venu accompagner le fourgon d'ambulance dont Oudinot nous a si généreusement fait présent, rencontra les deux Français au ministère de la guerre:

« Pourquoi ne retournez-vous pas au camp? leur demanda-t-il.
« Parce que nous sommes républicains!
« Et qu'il la France n'est-e le pas en République?
« Non, répliqua un de ces braves, la République n'est qu'ici et non pas en France! »

Ce fait n'a pas besoin de commentaire; nous le reproduisons pour l'honneur des braves soldats que leur gouvernement trompe si indignement.

L'assaut de la ville de Rome devait avoir lieu le 1er juin, mais dernier moment la convention suivante aurait été conclue:

REPUBLIQUE FRANÇAISE.
Article premier. — L'appui de la France est assuré aux populations des Etats Romains.

Elles considèrent l'armée française comme une armée qui vient concourir à la défense de leur territoire.

Art. 2. — D'accord avec le gouvernement romain et sans s'immiscer en rien dans les affaires du pays, l'armée française prendra les cantonnements extérieurs convenables tant pour la défense du pays que pour la salubrité des troupes.

Les communications sont libres.

Art. 3. — La République française garantit contre toute invasion étrangère les territoires occupés par ses troupes.

Art. 4. Il est enendu que le p 6-ent arrangement devra être soumis à la ratification de la République française.

Art. 5. — En aucun cas, les effets du présent arrangement ne pourront cesser que 15 jours après la communication officielle de la non-ratification.

Fait à Rome et au quartier général de l'armée française, le 31 mai 1849, à 8 heures du soir.

Ch. ARNELLINI. — A. SAIFI. — G. MAZZINI.
Le ministre plénipotentiaire de la République française, Ferdinand de LESSEPS.

On dit que M. Oudinot aurait refusé de s'y soumettre.

Le général Oudinot est attaqué par une dysenterie violente, et les fièvres du pays défont nos troupes. La ville est dans un état complet de défense; les Romains ont fortifié et garni de pièces de siège le Monte-Pincio et le Monte-Mario.

Allemagne.
BADE. — Nous apprenons aujourd'hui par voie particulière que l'expédition badoise, partie pour la Hesse, au nombre de 2,000 hommes d'infanterie, 3,000 hommes de corps francs et 4 canons, a éprouvé un échec. Ayant rencontré d'abord un corps de 3,000 Hessois, la colonne l'a facilement dispersé et lui a pris trois canons; on assure même que l'ennemi était peu disposé à combattre, et que plusieurs centaines de ses hommes ont passé du côté des Badois.

Mais dans l'ardeur de leur poursuite, les dragons tombèrent sur un nouveau corps de troupes hessoises, supérieur en forces, qui les chargea vigoureusement, les repoussa, reprit les canons conquis, et fit quelques prisonniers. Les corps francs, assure-t-on, effrayés par cette retraite de la cavalerie, se débandèrent presque immédiatement, et la petite armée badoise dut faire une prompte retraite sur son propre territoire, où elle n'a pas été poursuivie.

La Gazette de Mannheim, que nous recevons à l'instant, confirme ce fait et annonce une perte de 25 à 30 hommes. Une lettre particulière parle de 300 blessés et tués. Il n'est pas fait mention de soldats hessois qui auraient passé dans les rangs des troupes badoises.

Transilvanie par Orchova, avec le corps du baron Puchner, et sous la conduite de Malachowski, ont été défaits de nouveau par le général Bem, et rejoints en Valachie.

L'armée hongroise paraît vouloir se concentrer sur les frontières de la Galicie pour tomber de la sur les Russes qui, au nombre de 17,000, ont fait leur entrée à Tientsin.

Carlsruhe, 2 juin. — Le journal d'aujourd'hui ne contient aucun article officiel.

Une commission s'est formée en vue des prochaines élections pour l'Assemblée constituante.

Les bureaux de l'Assemblée ont reçu plus de 100,000 signatures à Carlsruhe; on dit que ce sont les mesures prises par le gouvernement de Bavière pour l'interdiction du service des postes, qui causent ce retard.

Berlin, 28 mai. — La Constitution à octroyer est aujourd'hui terminée. Si la Bavière refuse d'y adhérer, on se passera de son assentiment. On espère que les chambres prussiennes seront convoquées pour le 26 juin.

Voici en peu de mots le contenu de cette constitution :

1. L'empire d'Allemagne se compose des Etats de la confédération germanique qui reconnaissent la Constitution de l'Empire. La dignité de président de l'empire est conférée à la couronne de Prusse.

Le président exerce son pouvoir par des ministres responsables nommés par lui. Il convoque et élève la diète; il dispose de la force armée.

La diète se compose de deux chambres : la chambre des Etats et celle du Peuple. Le suffrage est universel; l'élection est indirecte. Les électeurs nomment des électeurs et ceux-ci des députés.

Le fait le plus grave et le plus sérieux que nous trouvons dans cette Constitution bavaroise, c'est l'exclusion de l'Autriche. Nous savons dans peu pourquoi et comment la Prusse s'est déterminée à agir en dehors de l'influence de la diplomatie viennoise.

Quant à la Constitution, c'est une leurre, un appât jeté à l'impudence des populations qui aspirent à pleine poitrine l'air vivant de la démocratie, et renversent bientôt la charte de Frédéric Guillaume, comme nous avons déchiré en Février l'acte frauduleux de la monarchie constitutionnelle de 1830.

Russie.

ST-PETERSBOURG, 15 mai. — Dans la nuit du 8 au 9 mai, des fils des familles les plus distinguées ont été arrêtés par la police et arrachés par la gendarmerie des bras de leurs parents. Depuis, ils ont disparu. Les individus arrêtés sont au nombre de cent. Quelques personnes les fixent même à deux ou trois cents.

On dit que la conspiration qui a déterminé cette mesure était communiste et socialiste. Parmi les individus arrêtés, il y a surtout des officiers de la garde et de jeunes nobles employés au ministère de l'intérieur ou dans le département de la diplomatie. L'arrestation a été précédée de ces arrestations avec la plus grande brutalité.

Le fils d'un gentilhomme, M. Karschkin, a été arraché de son lit, mourant, sous les yeux de ses parents. Les individus arrêtés ont été transférés d'abord dans la forteresse de Saint-Petersbourg, puis dans les casernes de Cronstadt.

Les Russes, qui ne vivent dans une révolution que le meurtre du czar, prétendent que l'empereur devait être assassiné à la grande revue de la garde impériale qu'il devait passer avant de partir pour Valachie. La parade a eu lieu le 23 avril; il y avait 40,000 hommes.

L'empereur a dit qu'il ferait sentir aux incendiaires et aux brigands la gloire des armes russes. On dit aussi que le nouveau palais des czars, à Moscou, a été brûlé pendant le séjour de l'empereur.

Jusqu'à ce jour notre flotte n'est pas partie; on travaille à l'équiper; elle ne pourra partir que dans huit jours.

(Le Boursier, journal de Hambourg.)

FAITS DIVERS.

Les gardes républicaines de la nouvelle formation commencent déjà à murmurer hautement. Depuis un mois on ne leur paie point leur solde. Est-ce politique, négligence ou mauvais vouloir de la part de l'autorité.

Voici, d'après un journal royaliste, le rôle qu'auraient joué deux personnages politiques, dans la crise ministérielle :

M. le maréchal Bugeaud racontait ainsi ses négociations avec M. Dufaure : « M. Dufaure m'avait demandé la lune, je la lui avais donnée. Ensuite il m'a demandé le soleil. C'était un peu plus difficile, néanmoins je le lui avais donné tout de même. Alors il lui a fallu les étoiles. J'avais bien envie de refuser, parce que ça n'allait pas tout seul. Enfin, j'avais voulu faire preuve de bonne volonté, et j'avais donné les étoiles. Mais ne voilà-t-il pas que cet insatiable me demande le Père éternel. Ah! cette fois c'était trop fort, et je lui ai dit de aller le chercher lui-même. »

Singulier rapprochement.

ROMULUS AUGUSTULUS. LOUIS NAPOLEON. On voit, on des Heures, représenté Nicolas de Russie, représentant du despotisme et de l'oppression.

Les barbares se précipitent sur les Pandours et les Cosaques envahissent la Germanie, avant leur avant-garde autrichienne près des nos frontières.

Rome ancienne menacée de perdre la liberté et son titre de reine du monde. Rome nouvelle envahie par la la tyrannie de son titre de reine du monde. Paris menacé de perdre ses conquêtes de Février et son titre de capitale du monde civilisé.

VARIÉTÉS.

Lettre de Gros-Pierre le socialiste au cit. Théodore Muret, le royaliste.

(Suite).

Mais, citoyen, croyez-vous que nous faisons la noblesse qui est lettre morte aujourd'hui. Partout où existe le mérite et la vertu, nous les honorons et ce ne sont pas les nobles seuls qui soient aujourd'hui les ennemis des réformes; ils forment une minorité tellement imperceptible dans le pays qu'ils sont mêlés au reste des citoyens.

Les ennemis des réformes sociales, ce ne sont pas les hommes qui honorent le travail comme vous prétendez le faire; mais ceux qui honorent l'exploitation comme une source de bien-être. Vous ne défendez ni l'industrie, ni le commerce, ni le travail; vous défendez l'exploitation, l'égoïsme et la passion honteuse de votre temps; voilà ce que vous faites et rien de plus.

Vous dites aux ouvriers : Savez-vous ce que signifie le cri : Vive la République démocratique et sociale? Eh bien, cela signifie : Vive la République des anarchistes et des fainéants de bon appétit!

Ce serait un mensonge, si ce n'était une calomnie ridicule et odieuse, exprimée dans des termes triviaux que vous avez cru spirituels.

Eh! mon Dieu non, citoyens! vive la République démocratique et sociale, signifie : vive la République véritable, qui amènera la réforme des abus, de l'usure, des privilèges honteux, de l'exploitation de la misère, de la prostitution.

La République qui donnera à tous une éducation qui ne fasse pas du pauvre des parias, combés sous le poids de l'ignorance et du préjugé, qui, en améliorant toutes les sources de la production, et surtout en encourageant l'agriculture, ouvrira à tous des sources de travail, qui facilitera à tous les moyens de faire valoir et d'améliorer leurs champs, sans être entravés par l'usure, qui ne forcera plus à mendier les orphelins et les infirmes, qui ouvrira des asiles honorables à nos vieillards et qui, surtout, enfin, respectera la dignité de l'homme et du citoyen, sera la République démocratique et sociale.

Ma définition diffère un peu de la vôtre, car vous n'avez de sympathie que pour les oisifs de bon appétit, quand ils ont acquis, n'importe comment, quelques bons mille francs de rente, vous voulez que ces pauvres riches dégradant l'homme du Peuple en en faisant des valets bas et rampants, vous voulez qu'ils se servent comme d'un jouet de la fille du pauvre, puisque le Peuple est né pour nourrir, amuser, et défendre ses maîtres.

Les fainéants de bon appétit, citoyens, les frêlons de la ruche sociale, ce sont les riches oisifs et corrompus, qui hantent les antichambres des ministres, les salons de l'aristocratie et le cloaque de la bourse. Je n'en connais pas d'autres, et ce sont ceux là que vous défendez.

Vous jetez du ridicule sur l'organisation du travail, mais au lieu d'en donner une définition meilleure que celle donnée par les socialistes, et de relever les erreurs des utopistes, en réduisant leurs espérances à leurs plus juste valeur, vous attaquez les hommes qui faisaient grande chère aux dépens du trésor et arrosaient des perdreaux truffés avec les vins des meilleurs crus. J'attaquerais d'abord la forme, que vous adoptez, parce qu'elle est toujours triviale, toujours personnelle et haineuse. O hommes de modération, que d'amertume dans vos paroles! que de haine au fond de vos cœurs!

Passons au fond, oui l'organisation du travail, c'est-à-dire la possibilité d'offrir à tous les citoyens la vie par le travail est un problème dont la solution devra fatalement occuper notre époque, en dépit de tous vos efforts, et il n'est pas question de nourrir de perdreaux truffés les économes qui se dévouent à cette sainte cause. Mais vous, citoyens, si la rue de Poitiers et la banque vous payaient des perdreaux truffés arrosés de vins des meilleurs crus pour injurier les hommes qui cherchent à remédier à la misère du peuple, vous vous laisseriez faire, car c'est pour les estomacs comme il faut qu'ont été créés ces perdreaux et ces vins!

Il s'est trouvé dans le gouvernement de février des hommes de deux sortes; les uns qui, prématurément, puisqu'ils étaient sans appui, abordaient la grande question du travail, et d'autres comme les signataires du fameux décret d'organisation du travail qui étaient de misérables jongleurs jetant au peuple des promesses fallacieuses pour avoir la paix. Les premiers se sont trompés, les derniers ont été des trompeurs.

En disant que quand le droit au travail aura été proclamé, le travail manquera parce que les sources en auront été tarées, vous mentez, et toujours sciemment; vous flattez les mauvaises passions des ennemis de toute réforme en tenant ce langage, et comme eux, vous feignez de ne voir de travail que là où un patron ou un chef d'industrie a des nègres blancs à exploiter; vous voyez l'aristocratie fuir, enterrer son or, comme si le peuple avait besoin pour vivre de l'aristocratie et de son or. Faites élever des maisons spacieuses et bien aménagées pour les pauvres, et les ouvriers de bâtiments travailleront; donnez à notre vieille nourricière l'agriculture les secours qu'elle réclame depuis tant de siècles, et la production abondante appellera la consommation. Que les propriétaires remplacent la blouse par le vêtement de lin, les sabots par des souliers, qu'enfin, ils vivent comme des créatures qui ne sont pas nées seulement pour souffrir, et que de bras seront occupés dans cette fourmière sociale. Il est vrai que les riches, ces fainéants de bon appétit de votre société, seront moins choyés, moins encensés, mais il y aura dans la société plus de bonheur général et de moralité.

Souscription recueillie dans les bureaux du Republicain, pour la distribution gratuite du journal dans l'armée et dans les campagnes.

Souscription recueillie dans les ateliers de rapage, l'assagage et de mécanique de la manufacture des tabacs.

Jean-Marie Jurels, 20 c. — Un rouge, 20 c. — Un républicain, 25 c. — Dint, 10 c. — Astruc, 10 c. — Heutenier, 50 c. — J. Rolland, 40 c. — Meisels, 25 c. — Barch, 25 c. — Deux citoyens 50 c. — Un jeune républicain de quinze mois, 10 c. — Trois dames communistes, 40 c. — Une Savoyarde, 45 c. — Trois communistes, 50 c. — Deux républicains rouges, 20 c. — Silvain, Blanc Rouge, 10 c. — Letalder, 15 c. — Be yer, 40 c. — Paris 10 c. — Broux, un démocr. 25 c. — Clement, 40 c. — Morel, 45 c. — Bère, 40 c. — Bré, 15 c. — Olet, 45 c. — Végier, 10 c. — Millet, 15 c. — Descur, 10 p. — Sivoire, 20 c. — Deux démocrates 40 c. — Michel, 10 c. — Rosier, 10 c. — Goublat, 15 c. — 20 c. — Paris, 19 c. — Salomon, 10 c. — Remi, 50 c. — Sarin, 10 c. — Conturier, 10 c. — Jaquets, 10 c. — Penhel, 48 c. — Bardet, 15 c. — Buisson, 20 c. — Vaudet, 40 c. — Coque, 10 c. — Gos, 20 c. — Vaudet, 20 c. — Germain, 15 c. — Crepin, 5 c. — Chomou, 10 c. — Derrier, 10 c. — Renault, 20 c. — 10 c. — Gagn, 10 c. — Goulay, 40 c. — Ocher, 10 c. — Chavre, 10 c. — Baf, 10 c. — Drezet 40 c. — Imbert, 40 c. — Paris 40 c. — Cugny, 10 c. — Mirel, 40 c. — Trember, 10 c. — Chevalier, 5 c. — Gervais, 40 c. — Mamère, 5 c. — Decoulle, 40 c. — Piélot, 25 c. — Blanc, rouge naturel, 25 c. — Un rouge foncé, 25 c. — Dugard, 25 c. — Frère la Folie, 15 c. — La Violette, 25 c. — François, 25 c. — Dechamps, 25 c. — Pichat-Vaquer, 15 c. — Discœur-Bouret, 45 c. — Rouget-Quignon, 45 c. — Robison-Décotte, 10 c. — Jolivet, 5 c. — Gaucher, 15 c. — Petit, 40 c. — Cordat, 5 c. — Jules Simon, 5 c. — Oozon, 15 c. — Roverion, 20 c. — Aronx, 40 c. — Astic, 10 c. — Abadie, 15 c. — Hugand, 25 c. — Trève, 25 c.

no 100 du 1er mai

— Cadet Sev, 25 c. — Total, 10 fr.

Souscription recueillie dans les ateliers d'épaulage, moulage, écolage, filage, peluchage, et papeterie.

Guillot, 25 c. — Gigot, 15 c. — Veisson, 10 c. — Aubert, 10 c. — Sanson, 25 c. — Gouillon, 40 c. — S. via, 15 c. — Duranton, 40 c. — Guilan, 25 c. — Vidor, 15 c. — Mathis, 45 c. — Egalité, 10 c. — Ploet, 10 c. — Pichot, Suppl., 15 c. — Bonaf, 15 c. — Gory, 40 c. — Fichet, 10 c. — Benoit, 10 c. — Sages, 10 c. — Fischer, 10 c. — N. elon, 15 c. — Chapuis, 10 c. — Miquel, 45 c. — Hôpital, 15 c. — Lemaire, 10 c. — Lompeaux, 10 c. — Goulat, 10 c. — Alhel, 10 c. — Boule, 25 c. — Pélletier, 5 c. — Evmond, 10 c. — Honnan, 5 c. — Barrier, 5 c. — Humbert, 5 c. — Froese, 5 c. — Marché, 5 c. — Gril, 10 c. — Anselin, 45 c. — Fillet, 40 c. — Boyer, 10 c. — Rouget, 10 c. — Miquet, 10 c. — Marat, 10 c. — Paret, 5 c. — Uge, 10 c. — Lagrange, 10 c. — Bonnard, 10 c. — Cordat, 15 c. — Pilon, 40 c. — Rolland, 15 c. — Anel, 10 c. — Mallet, 20 c. — Fauton, 5 c. — Meusel, 40 c. — Mouton, 40 c. — Grégoire, 15 c. — Trévant, 15 c. — Geney, 40 c. — Bessac, 10 c. — Marit, 5 c. — Total 151. 50 c.

Le Gérant, BUREL.

Lyon Imprimerie de Radanet et Comp., rue de l'Archevêché, 2.

Etude de M. GUATAYON, huissier à Lyon, place du Collège, 6.

VENTE FORCÉE

Judi sept juin mil huit cent quarante-neuf, à dix heures du matin, sur la place du Marché, avenue de Saxe, à la Gu Rotière, lieu des Brouteaux, il sera procédé à la vente aux enchères de divers objets, consistant principalement en deux Eclumes, deux grands Soufflets de forge et de leurs accessoires, quatre gros Marteaux à foger dits marteaux à frapper devant, un Cheval et autres objets.

Apparaître au

Pour paraître fin courant :

INDICATEUR LYONNAIS,

Contenant plus de 52 000 adresses, par ordre alphabétique, relevées avec exactitude sur les documents les plus récents, mises à l'administration des contributions directes. L'éditeur a l'honneur de prévenir les personnes qui depuis peu auraient changé de résidence, de raison de commerce, ou devraient changer à la Saint-Jean, ainsi que celles qui voudraient mettre une annonce dans l'intérêt de leur établissement, de vouloir bien adresser de suite leur reclame au bureau de l'imprimerie de Vve Ayg, grande rue Mercière, 41, au 2e.

CABINET DE CONSULTATIONS GRATUITES

POUR LES DÉMOCRATES MALHEUREUX :

Hommes, Femmes, Filles, Veuves et Orphelins quelconques.

L'on se charge de suivre toutes leurs affaires civiles, commerciales et correctionnelles devant les tribunaux, les cours d'appels et d'assises de Lyon, de 7 à 9 heures, rue Grolée, n° 25, au premier. — On répond du succès.

LE MANDATAIRE, Compagnie constituée pour le rachat des polices d'assurances sur la vie. — Le remboursement des titres de rente sur l'Etat. S'adresser à la Direction du département du Rhône, de 9 heures du matin à quatre heures du soir, rue Centrale, 44 au 2e.

L'ASSOCIATION des peintres-plâtriers se charge de tous les travaux de bâtiment, à 20 pour 100 au dessous du cours.

Siege de l'Association : rue Plat-d'Argent, 46, au rez-de-chaussée.

Pharmacie Bayon,

Rue Neuve, 7.

GUÉRISON prompte et sûre des Maladies anciennes et nouvelles, par l'Essence de Salsepareille. (Extrait alcoolique de salsepareille du codex medicamentarius, publié par ordre exprès du gouvernement et approuvé par l'Académie de médecine.)

PRIX du 1/2 litre : 5 fr.

Nous prévenons le public que depuis sept ans nous nous occupons de la fabrication de ce produit que nous livrons dans son plus grand état de pureté.

On trouve aussi dans notre pharmacie l'injection TANNIN, souveraine pour guérir les écoulements les plus opiniâtres. (Aaffranchir.)

TRAITEMENT SIMPLIFIÉ.

GUÉRISON prompte et radicale des maladies secrètes et de la peau, Vices du sang, Dartres, Gales, Boutons, etc. etc., par l'ESSENCE CONCENTRÉE DE SALSEPAREILLE D'AMÉRIQUE, remède entièrement végétal.

Prix : 5 francs le flacon.

INJECTIONS INFAILLIBLES.

Extraites du Traité de Thérapeutique du D. LUTPI, Pour guérir en trois ou quatre jours seulement les gonorrhées ou écoulements, même les plus invétérés.

prix : 3 fr.

Chez CAMUSET, pharmacien, place des Carmes 14.

vis-à-vis de l'hôtel du Parc, à Lyon.

MALADIES SECRÈTES

PHARMACIE DE PH. GUYOT.

Rue de la Préfecture, 5, à Lyon.

Maison de confiance pour la bonne préparation des remèdes employés pour la guérison des maladies secrètes, dartres, gales, syphilis, etc.

Dépôt des capsules au BAUME DE COPAHU PUR, sans odeur ni saveur, contre les écoulements anciens ou récents.

INJECTION ASTRINGENTE d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

SUSPENSIOIR ELASTIQUE indispensable à ceux qui montent à cheval ou qui font de longs exercices.